

**Les difficultés qui causent les ambiguïtés
phonétique, morphologique et sémantique dans
les énoncés hors contexte extraits des méthodes
du français enseignées en Égypte.**

الصعوبات التي تسبب إشكالات صوتية وصرفية ودلالية في العبارات
المأخوذة عن السياقات المتأخوذة من مناهج اللغة الفرنسية التي تُدرس
في مصر

إعداد

الدكتور أبو الحسن علي أحمد إبراهيم

مدرس بقسم اللغة الفرنسية - كلية الآداب، جامعة بني سويف

الصعوبات التي تسبب إشكالات صوتية و صرفية ودلالية في العبارات الخارجة عن السياق المأخوذة من مناهج اللغة الفرنسية التي تُدرس في مصر

المخلص

يوجد الإشكال اللغوي في اللغة عندما تعود العبارة، خاصة الخارجة عن السياق، الي عدة معاني او تفسيرات مختلفة. ويمكن أن يحدث هذا الإشكال بسبب عوامل صوتية ومعجمية و صرفية وتركيبية، إلخ. لذلك، الإشكال اللغوي له أنواع عديدة. نركز في دراستنا الحالية علي ثلاثة أنواع من الإشكال اللغوي ألا وهي الإشكال الصوتي والإشكال الصرفي والإشكال الدلالي. وتسعي دراستنا الي إظهار الصعوبات التي تسبب هذه الأنواع الثلاثة من خلال تطبيقها علي العبارات الخارجة عن السياق لأن السياق يمكنه بدوره إزالة هذا الإشكال اللغوي. ولاختيار مادة لغوية متضمنة عبارات خارجة عن السياق تلائم دراستنا، فضلنا اختيار مناهج اللغة الفرنسية (لغة اجنبية) والتي تُدرس لطلاب المراحل الابتدائية والإعدادية والثانوية بوزارة التربية والتعليم في مصر. ويتضح من دراستنا أن هناك ثلاث صعوبات تسبب الإشكال الصوتي وفقا للأمثلة المأخوذة من مادتنا اللغوية. وتتمثل هذه الصعوبات في تفصيل المقاطع المُتجانسة، والوصل والكلمات المُشتركة صوتيا. وهناك ثلاث صعوبات تسبب الإشكال الصرفي هي الكلمات متعددة الأجناس، والكلمات المُشتركة كتابيا والكلمات ذو القيم اللغوية المتعددة. واخيرا هناك ثلاث صعوبات تسبب الإشكال الدلالي هي الكلمات متعددة المعاني وتراتب المكونات وأنواع الحدث ومفاعيله.

الكلمات المفتاحية : إشكال اللغوي، صعوبات، تقطيع، كلمات مُشتركة صوتيا، كلمات متعددة الأجناس، مكونات، حدث، مفاعيل.

Résumé

Dans la langue, l'ambiguïté linguistique existe quand un énoncé, surtout hors contexte, pourrait amener plusieurs significations ou différentes interprétations. Cette ambiguïté peut être causée par des facteurs phonétiques, lexicaux, morphologiques, syntaxiques, etc. Par conséquent, l'ambiguïté linguistique peut être de divers types. Dans notre étude, nous nous intéressons à trois types qui sont l'ambiguïté phonétique, l'ambiguïté morphologique et l'ambiguïté sémantique. Notre étude cherche à montrer les difficultés qui causent ces trois types en les appliquant aux énoncés hors contexte dont le rôle est de lever l'ambiguïté. En adoptant notre étude à un corpus hors contexte, nous optons pour les méthodes du français langue étrangère enseigné aux élèves des cycles primaire, préparatoire et secondaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement en Égypte. Il ressort de notre étude qu'il y a, selon les exemples tirés de notre corpus, trois difficultés causant une ambiguïté phonétique, ce sont le découpage de séquences homophones, la liaison et les termes homophoniques ; trois difficultés causant l'ambiguïté morphologique, ce sont les termes polycatégoriels, les termes homographiques et les termes à maintes valeurs ; trois difficultés causant l'ambiguïté sémantique, ce sont les termes polysémiques, la hiérarchisation des opérateurs et les types des procès et des actants.

Mots- clés : ambiguïté linguistique, difficultés, découpage, termes homophoniques, termes polycatégoriels, opérateurs, procès, actants.

1) Introduction

Lorsqu'on s'exprime dans un acte communicationnel, on " *cherche à transmettre à autrui des paroles qui fassent sens pour lui*"⁽¹⁾ Donc, on sélectionne les mots et la construction grammaticale et phonétique par rapport au message qu'on veut véhiculer afin que le destinataire l'interprète d'une manière appropriée. Si le message manifeste plusieurs sens ou différentes interprétations, le destinataire va souffrir de l'incompréhension ou va l'interpréter d'une manière différente. On parle ici de l'ambiguïté linguistique.

Pour présenter ce phénomène, nous allons poser les trois questions suivantes : *Qu'est-ce que l'ambiguïté linguistique? Quelles sont ses distinctions? Quels sont ses niveaux ou ses différents types?*

1.1) La définition de l'ambiguïté linguistique

Selon C. Fuchs, l'expression ambiguë est " *une expression de la langue qui possède plusieurs significations distinctes et qui, à ce titre, peut être comprise de plusieurs façons différentes par un récepteur.*"⁽²⁾ Par conséquent, On doit obligatoirement choisir entre plusieurs significations mutuellement exclusives associées à une même forme pour comprendre le message.

1.2) Les distinctions de l'ambiguïté linguistique

Dans son article abordant le phénomène de l'ambiguïté dans la traduction, R. Landheer différencie entre l'ambiguïté intentionnelle et non intentionnelle. Selon lui, " *une ambiguïté intentionnelle est une ambiguïté préméditée, manifestement voulue par l'émetteur.(...) une ambiguïté non intentionnelle est une*

(1) Boutet (Josyane), *Activité de langage et activité de travail*, in Futur Antérieur 16, 1993, P.54. Disponible sur : (<https://www.multitudes.net/Activite-de-langage-et-activite-de/>), consulté le 20 août 2022.

(2) Fuchs (Catherine), *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys, 1996, P.7.

ambiguïté quelque part dans le message, dont il est évident ou très probable que l'émetteur ne se rend pas compte; elle est donc involontaire et ne présente aucune valeur fonctionnelle dans le discours en question."⁽¹⁾

À côté de la distinction précédente, une autre distinction prédomine : l'ambiguïté virtuelle et l'ambiguïté effective. Dans une langue facile, " *l'ambiguïté virtuelle a lieu dans le mot isolé et se pose dans les termes suivants: quel signifié lui donner? L'ambiguïté effective se produit dans la phrase et la question sera: quelle signification lui donner?*"⁽²⁾

1.3) Les niveaux ou les différents types de l'ambiguïté linguistique

Un message est rendu ambigu par des éléments phonétiques, morphologiques, sémantiques, syntaxiques, pragmatique, etc. Alors, l'ambiguïté "se retrouve à tous les niveaux de l'analyse linguistique et peut donner lieu à diverses typologies."⁽³⁾

Notre étude est centrée autour trois types de l'ambiguïté linguistique ; l'ambiguïté phonétique, l'ambiguïté morphologique et l'ambiguïté sémantique. À travers cette étude, nous allons traiter les difficultés qui causent ces trois types d'ambiguïté dans les énoncés hors contexte en français.

(1) Landheer (Roland), *L'ambiguïté : un défi traductologique*, Meta, Vol 34(1), PP.33-43. Disponible sur : (<https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1989-v34-n1-meta323/003395ar/>), consulté le 20 février 2022.

(2) López Díaz (Montserrat), *De la langue au discours :l'ambiguïté et l'équivoque*, Les chemins des textes, 1998, PP.114-122.Disponible sur : (https://www.researchgate.net/publication/43949838_De_la_langue_au_discours_l'ambiguïte_et_l'equivoque), consulté le 24 février 2022).

(3) Fuchs (Catherine), *L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives*. L'ambiguïté, Jun 2009, Nanterre, France, pp.3-16. Hal-00551367ff.

2) Objectif de l'étude

Notre étude a pour but de :

- ◆ présenter en général le phénomène de l'ambiguïté linguistique : sa notion, ses distinctions, ses niveaux ou ses différents types ;
- ◆ analyser en particulier trois types de l'ambiguïté linguistique qui sont : l'ambiguïté phonétique, l'ambiguïté morphologique et l'ambiguïté sémantique en soulignant les difficultés qui causent ces trois types d'ambiguïté surtout dans les énoncés hors contexte en français ;
- ◆ appliquer cette étude aux méthodes du français langue étrangère enseigné au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement en Égypte.

3) Corpus de l'étude

Le corpus de notre étude est constitué de séries des méthodes du français langue étrangère enseigné aux élèves des cycles primaire, préparatoire et secondaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement en Égypte. Nous classons ces méthodes dans l'ordre suivant :

- ◆ Méthode (*Alex et Zoé et compagnie*), français deuxième langue étrangère, cycle primaire, troisième année, Écoles des langues ;
- ◆ Méthode (*Bien joué*), français deuxième langue étrangère, cycle primaire, cinquième/ sixième années, Écoles des langues ;
- ◆ Méthode (*Le français simple*), français deuxième langue étrangère, cycle préparatoire, première / deuxième / troisième années, Écoles gouvernementales ;
- ◆ Méthode (*Bienvenue*), français deuxième langue étrangère, cycle préparatoire, première / deuxième / troisième années, Écoles expérimentales ;

- ◆ Méthode (*Club @dos plus*), français deuxième langue étrangère, cycle secondaire, première / deuxième / troisième années, Écoles gouvernementales ;
- ◆ Méthode (*Champion*), français première langue étrangère, cycle secondaire, deuxième / troisième années, Écoles des langues.

4) Méthode de l'étude

En fait, de nombreux linguistes abordent le phénomène de l'ambiguïté linguistique principalement C. Fuchs (1983,1988, 1996), P. Le Goffic (1980,1982), J. Bastuji (1983), R.. Landheer (1989). Dans notre étude, nous allons parler de ce phénomène selon C. Fuchs qui a présenté la première synthèse destinée aux ambiguïtés en français en décrivant l'ambiguïté comme fait de langue.

Nous allons surligner trois types particuliers de ce phénomène. Nous allons appliquer cette étude aux énoncés hors contexte car " *l'ambiguïté sémantique peut être levée par le contexte.*"⁽¹⁾ Ainsi, nous choisissons les méthodes du français langue étrangère enseigné aux élèves au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement en Égypte comme champ d'application grâce à leur adaptation à notre besoin d'un corpus inclus des énoncés hors contexte.

5) Les difficultés qui causent l'ambiguïté phonétique

L'ambiguïté phonétique se produit uniquement à l'oral. Elle apparaît "*lorsque des mots différents sonnent de la même manière à l'oral.*"⁽²⁾ Selon les exemples tirés de notre corpus, trois difficultés peuvent être le source de cette ambiguïté ; ce sont le découpage de séquences homophones, la liaison et les termes homophoniques que nous allons expliquer dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Moeschler (Jacques), *Temporalité et causalité*, «Cahiers de Linguistique Française» 25, Genève, Département de Linguistique – Faculté des Lettres – Université de Genève, 2003, P. 292.

⁽²⁾ Siouffi (Gilles) & Raemdonck (Dan Van), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Paris, 4^e édition, 2012, P.176.

5.1) La difficulté du découpage de séquences homophones

Dans la langue française, il n'y a pas, à l'oral, de pauses entre les mots dans la phrase parce que le français " est une langue à accent de groupe et non de mot"⁽¹⁾. En fait, la pause "se trouve uniquement à la fin de chaque groupe rythmique. Ceci est un groupe de mots qui forme une unité grammaticale"⁽²⁾. Prenons, à titre d'exemple, la phrase suivante :

«Jean et sa sœur vont à Paris chez leurs grands-parents.»

Dans la phrase ci-dessus, il y a trois unités grammaticales ; il s'agit trois groupes rythmiques : un groupe nominal (Jean et sa sœur), un groupe verbal (vont à Paris) et un groupe prépositionnel (chez ses grands-parents). À l'oral, on fait des pauses entre ces trois groupes rythmiques.

Il arrive souvent que l'unité grammaticale peut être composée de deux ou plusieurs groupes rythmiques car " plus la phrase est longue, plus elle aura tendance à comporter un grand nombre de groupes rythmiques"⁽³⁾. En revanche, lorsque le groupe rythmique est court, " on peut le combiner avec un autre groupe pour former un seul groupe rythmique"⁽⁴⁾. Ainsi, une phrase courte " peut ne comporter qu'un seul groupe rythmique"⁽⁵⁾. La réalisation du découpage dans un énoncé pose donc un problème au niveau de l'oral surtout dans les séquences homophones qui ont " la même prononciation, mais un sens différent"⁽⁶⁾.

(1) Riegel (Martin) & Pellat (Jean-Christophe), Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 1994, P. 35.

(2) M.Dansereau (Diane), Cours de phonétique et de prononciation, USA, Heinle, 2006, P.7.

(3) Martinie (Bruno) & Wachs (Sandrine), Phonétique en dialogue, Paris, CLE International, 2006, P.80.

(4) M.Dansereau (Diane), Op.Cit, P. 7.

(5) Martinie (Bruno) & Wachs (Sandrine), Op.Cit, P.80

(6) Dubois (Jean) et al, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 2002, P. 234.

Dans la chaîne parlée, la mal ou non réalisation du découpage provoque ambiguïté phonétique où l'énoncé peut faire référence à deux différentes manières de l'écrire ainsi qu'à deux interprétations distinctes. Prenons les trois exemples suivants :

1) [ɛlɛtãglɛz]⁽¹⁾

2) [labyrodatapaɛtuɐʁzurenɔʝi]⁽²⁾

3) [ʒəlepri]⁽³⁾

Dans le premier exemple, l'énoncé contient un seul groupe rythmique et il n'y a pas de pause entre les mots. La non réalisation du découpage de séquences homophones cause ici une ambiguïté phonétique (homophonie entre deux constructions entièrement différentes), l'énoncé peut donc renvoyer à deux différentes façons de l'écrire : *Elle est anglaise ou Elle est en glaise*, qui sont démontrées par deux interprétations séparées : *la fille a la nationalité anglaise ou une chose est fabriquée d'argile*.

Quant au deuxième exemple, la phrase comporte deux groupes rythmiques ; un groupe nominal et un groupe verbal. Puisque il n'y a pas de pause à l'intérieur d'un groupe rythmique (il s'agit ici le groupe verbal), on confronte une ambiguïté phonétique représentée dans l'homophonie entre deux constructions différentes. De cette façon, la phrase peut être écrite de deux façons : *le bureau d'Ataba est ouvert jour et nuit* ou *le bureau d'Ataba est tout vert jour et nuit*, et renvoyée à deux interprétations entièrement disjointes : *l'on peut entrer dans le bureau d'Ataba qui ouvre ses portes jour et nuit* ou *le bureau d'Ataba est complètement en vert jour et nuit*.

(4) Méthode (Le français simple), 1^{ère} année préparatoire, P. 23.

(5) Méthode (Bien joué), 6^{ème} année préparatoire, P. 79.

(6) Méthode (Bienvenue), 2^e année préparatoire, P. 43.

En ce qui concerne le troisième exemple, à cause du problème de la segmentation de l'énoncé, celui-ci peut être écrit et interprété par trois façons dissemblables. Nous les expliquons dans le tableau suivant :

Façons d'écrire	Les interprétations
<p>1) <i>Je l'ai pris</i></p> <p>Pronom personnel sujet + Pronom personnel complément d'objet direct singulier masculin + auxiliaire "avoir" au présent + participe passé du verbe "prendre".</p>	<p>J'ai emporté un objet quand je m'en suis allé.</p>
<p>2) <i>Je les prie</i></p> <p>Pronom personnel sujet + Pronom personnel complément d'objet direct pluriel masculin ou féminin + verbe "prier" au présent.</p>	<p>Je demande aux quelques-uns avec insistance.</p>
<p>3) <i>Je les pris</i></p> <p>Pronom personnel sujet + Pronom personnel complément d'objet direct pluriel masculin ou féminin + verbe "prendre" au passé simple.</p>	<p>J'emportai des objets quand je m'en allai.</p>

Il convient certes d'indiquer que l'intonation peut souvent éviter l'ambiguïté. On peut, par exemple, "*au moyen d'une pause, isoler un élément dans la chaîne parlée, de manière à montrer que c'est lui qui joue le rôle décisif.*"⁽¹⁾

⁽¹⁾ Siouffi (Gilles) & Raemdonck (Dan Van), *Op.Cit*, P. 177.

5.2) La difficulté de la liaison

La liaison est " l'apparition d'une consonne finale non prononcée dans la première syllabe du mot suivant."⁽¹⁾ Il arrive que l'ambiguïté phonétique soit causées par la liaison à travers le phénomène de l'homophonie. Remarquons les deux exemples suivants :

1) [ilɛtalɛfɛsɛgrãparã]⁽²⁾

2) [õlãsãenapɛl]⁽³⁾

Dans le premier exemple, la consonne [t] peut être une consonne graphique et phonétique initiale d'un mot qui est ici le participe passé (talé) ou une consonne de liaison d'un mot qui est le verbe (est). La consonne de liaison du verbe (est) est produite comme si elle est la consonne initiale du participe passé (allé) car sa prononciation la déplace à l'initiale de la syllabe suivante. Par conséquent, cette phrase peut être interprétée de deux façons d'écrire comme l'indique le tableau suivant :

Façons d'écrire	Les interprétations
1) <u>Il est allé</u> chez ses grands-parents. pronom personnel sujet + auxiliaire + participe passé (verbe "aller" au passé composé à la voix active)	Il s'est rendu à ses grands-parents.
2) <u>Il est talé</u> chez ses grands-parents. pronom personnel sujet + auxiliaire + participe passé (verbe "taler" à la voix passive)	Quelqu'un le meurtrit pendant sa présence chez ses grands- parents.

⁽²⁾ Abry (Dominique) & Veldeman-Abry (Julie), *La phonétique*, Paris, CLE international, 2007, P.21.

⁽³⁾ Méthode (Club@dos plus 3), 3^e année secondaire, P. 103.

⁽⁴⁾ Méthode (Bien joué1), 5^{ème} année primaire, P.83

C'est le même cas dans le deuxième exemple où la consonne [n] peut être une consonne initiale d'un mot qui est ici (napel) ou une consonne de liaison d'un mot qui est l'article indéfini (un). Cet exemple accepte donc deux interprétations qui sont analysées dans le tableau suivant :

Façons d'écrire	Les interprétations
1) On lance <u>un appel</u> .	On s'adresse aux gens par un discours oral ou écrit pour les engager à faire quelque chose.
2) On lance <u>un napel</u> .	On jette un aconit à fleurs.

5.3) La difficulté des termes homophoniques

L'homophonie apparaît " lorsque les deux lexies sont associées aux mêmes signifiants sonores sans intersection de sens notable"⁽¹⁾ Elle provoque des ambiguïtés phonétique et morphologique comme le montrent les deux exemples suivants :

1) [ʒəpɛfɛrløvɛr]⁽²⁾

2) [ʒɛmlamɛr]⁽³⁾

(1) Polguère (Alain), *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*, 3^{ème} édition, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016 P.192.

(1) Méthode (Alex et Zoé), 3^{ème} année primaire, P.23

(2) Méthode (Le français simple), 3^{ème} année préparatoire, P. 50.

Dans le premier exemple, les phonèmes [vɛr] peuvent être transcrits par cinq manières expliquées dans le tableau suivant :

Façons d'écrire	Les interprétations
1) <i>Je préfère <u>le vert</u>.</i>	J'aime mieux la couleur verte.
2) <i>Je préfère <u>le vers</u>.</i>	J'aime mieux la poésie.
3) <i>Je préfère <u>le vair</u>.</i>	J'aime mieux la fourrure de petit-gris.
4) <i>Je préfère <u>le ver</u>.</i>	J'aime mieux le petit animal au corps mou sans pattes.
5) <i>Je préfère <u>le verre</u>.</i>	J'aime mieux le récipient de forme cylindrique pour boire quelque chose.

Aussi, le deuxième exemple présente un terme homophonique où les phonèmes [mɛr] sont transcrits de deux manières comme le désigne le tableau suivant :

Façons d'écrire	Les interprétations
1) <i>J'aime <u>la mer</u>.</i>	J'apprécie l'eau et les flots
2) <i>J'aime <u>la mère</u>.</i>	J'éprouve de l'amour pour la mère

6) Les difficultés qui causent l'ambiguïté morphologique

L'ambiguïté morphologique se manifeste quand, selon A. Martinet, "le signifiant d'un monème revêt la même forme que celui d'un autre monème"⁽¹⁾. Elle relève au niveau de l'oral et de l'écrit à travers la spécification de l'unité dans l'énoncé. L'ambiguïté morphologique est causée par trois difficultés : les termes polycatégoriels, les termes homographiques et les termes à maintes valeurs.

⁽¹⁾ Martinet (André), *Linguistique.Guide alphabétique*, Paris, Denoël, 1969, P. 260.

6. 1) Les problèmes des termes polycatégoriels

Afin de saisir le sens d'un mot dans une phrase, il faut caractériser la catégorie morphosyntaxique à laquelle il appartient : un nom, un verbe, un adjectif, un adverbe, un pronom, etc. La phrase contient souvent des termes polycatégoriels, ce sont des mots "qui n'ont aucune différence morphologique"⁽¹⁾ mais "susceptibles d'appartenir à des catégories grammaticales différentes et fortement polysémiques"⁽²⁾. Examinons l'exemple suivant :

« *Le théâtre ferme.* »⁽³⁾

Dans l'exemple ci-dessus, il est notable que la phrase contient un terme polycatégoriel où le mot (ferme) peut être un (verbe intransitif) ou un (adjectif). C'est pourquoi elle accepte les deux interprétations suivantes : *Le théâtre est fermé (verbe)*, *Le théâtre ne tremble pas, il manifeste de la sûreté (adjectif)*.

D'ailleurs, les termes polycatégoriels peuvent causer une ambiguïté syntaxique qui "est constituée par la possibilité d'une interprétation multiple des rapports syntaxiques que les mots entretiennent entre eux dans le cadre d'un syntagme, d'une proposition ou d'une phrase"⁽⁴⁾. Ils répondent donc à une double structuration. Considérons l'exemple suivant :

« *une femme bavarde avec une amie.* »⁽⁵⁾

(1) Morgadinho (Helena) & Venet-Paillard (Anne-Laure), Construction de dictionnaires macrosystémiques, *Modélisation, systémique, traductibilité, Revue Bulag*, N° 28, 2003, P. 171.

(2) Remi-Giraud (Sylvianne), France d'en haut/ France d'en bas: Raffarin tout terrain, *Proximité, Revue Mots. Les langages du politique*, N° 77 mars 2005, P. 94.

(3) Méthode (Bienvenue), 3^e année préparatoire, P. 84.

(4) Ballard (Michel), *Versus : la version réfléchie (anglais-français)*, Paris, Ophrys, 2003, P. 68.

(5) Méthode (champion), 3^e année secondaire, P. 31.

Dans l'exemple ci-dessus, on peut constater que le terme polycatégoriel (bavarde) peut être un verbe ou un adjectif. Au cas où il est considéré un verbe, l'énoncé est une phrase et a la construction suivante : sujet (dét + nom) + verbe + complément circonstanciel (prép+ dét + nom). En revanche, s'il est considéré un adjectif, l'énoncé est un syntagme nominal et prépositionnel et possède la construction suivante : dét + nom + adj + prép+ det + nom.

Il est utile d'indiquer que le phénomène de la polycatégorisation touche cinq catégories morphosyntaxiques qui sont : le nom, le verbe, l'adjectif, le pronom et le déterminant comme le signale le tableau suivant :

La catégorie grammaticale	En cas de la polycatégorisation, elle peut être
Le nom	un verbe ou un adjectif
Le verbe	un nom ou un adjectif
L'adjectif	un nom ou un verbe
Le pronom	un déterminant
Le déterminant	un pronom

6.2) Les problèmes des termes homographiques

Les termes homographiques sont ceux qui sont associés " aux mêmes signifiants écrits sans intersection de sens notable"⁽¹⁾. Autrement dit, les termes homographiques ont la même graphie et la même prononciation mais un sens différent. Remarquons les exemples suivants :

- 1- «Ce sont ses livres.»⁽²⁾
- 2- «Je suis la mère de Mélanie.»⁽³⁾
- 3- « Il plut.»⁽⁴⁾

(1) Polguere (Alain), *Lexicologie et sémantique lexicale*, Québec :Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, P.191.

(2) Méthode (Club @dos plus 1), 1^{ère} année secondaire, P. 63.

(3) Méthode (champion), 2^e année secondaire, cahier d'exercice, P. 7.

(4) Méthode (champion), 3^e année secondaire, P. 105.

Dans le premier exemple, le mot (livres) fait référence à deux noms différents ; l'un désigne (volumes reliant des feuilles comportant des signes graphiques), l'autre indique (unités monétaires). En fait, ces noms ont " *des étymologies différentes, des sens différents, mais la même représentation graphique et la même prononciation*"⁽¹⁾.

Dans le deuxième, le terme (suis) peut renvoyer à la conjugaison du verbe (être) au présent de l'indicatif à la 1^{ère} personne ou du verbe (suivre) au même mode, au même temps et à la même personne. Le terme (suis) est ici un terme homographique et cause deux interprétations séparées ; *l'une veut dire que l'interlocutrice se présente en indiquant que Mélanie est sa fille ; l'autre indique que l'interlocuteur ou l'interlocutrice obéit à la mère de Mélanie.*

Au sujet du dernier exemple, la structure morphosyntaxique de l'unité "plut" entraîne une ambiguïté. La forme "plut" peut renvoyer à deux verbes différents conjugués à un même temps à la forme impersonnelle ; soit au verbe (pleuvoir), soit au verbe (plaître) au passé simple de l'indicatif.

6.3) Les problèmes des termes à maintes valeurs

Le terme peut varier selon de différentes valeurs. Celles-ci se déterminent conformément à la classe grammaticale de ce terme : par exemple, le nom " *est pourvu d'un genre (masculin ou féminin) qui lui est inhérent et varie en nombre (singulier ou pluriel)*"⁽²⁾ ; le verbe " *varie en personne, en nombre, en temps, en mode et en voix*".⁽³⁾ Dans certains cas, le terme peut avoir des valeurs multiples comme l'indiquent les exemples suivants :

(1) Dubois (Jean) et al, *Op.Cit*, P.234.

(2) Riegel (Martin) & Pellat (Jean-Christophe) & Rioul (René), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, PP.167-168.

(3) Grevisse (Maurice) & Goosse (André.), *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, de Boeck, la 14^e édition, 2008, P. 149.

- 1- « *L'enfant prend son ballon.*»⁽¹⁾
- 2- « *Quels jours tu n'as pas cours?*»⁽²⁾
- 3- « *Qu'est-ce qu'il dit ?*»⁽³⁾
- 4- « *Ça fait trois fois que je leur téléphone.*»⁽⁴⁾

Dans le premier exemple, on confronte une difficulté à l'identification de la valeur du genre du nom (enfant). D'une part, ce nom peut être masculin ou féminin car il reste invariable au féminin. D'autre part, les articles définis (le ou la) qui déterminent le genre des noms s'élident devant ce nom car il commence par une voyelle. De ce fait, cet énoncé engendre une ambiguïté morphologique car on ne sait pas si par d'un garçon ou d'une fille.

Quant au deuxième exemple, la difficulté manifeste dans l'identification de la valeur du nombre du nom (cours). D'une part, ce nom peut être singulier ou pluriel car il se termine en "s" et ne change pas au pluriel. D'autre part, il n'y a pas de déterminants qui indiquent son nombre. De plus, la phrase est négative.

En ce qui concerne le troisième exemple, le verbe (dire) présente des ressemblances au niveau de sa désinence⁽⁵⁾ et sa morphologie. La forme (dit) du verbe (dire) peut renvoyer à la fois au présent et au passé simple de l'indicatif. Ainsi, la localisation temporelle reste indéterminée dans cet énoncé.

Dans le quatrième exemple, la forme du verbe (téléphoner) peut être au présent des deux modes subjonctif et indicatif. Si l'on ne maîtrise pas la grammaire (il s'agit ici aux emplois de deux modes), on rencontre une difficulté à déterminer le mode du verbe.

(1) Méthode (Club @dos plus 3), 3^{ème} année secondaire, P. 10.

(2) Méthode (Club @dos plus 1), 1^{ère} année secondaire, P. 44.

(3) Méthode (Bienvenue), 1^{ère} année préparatoire, P. 40.

(4) Méthode (champion), 2^e année secondaire, Cahier d'exercice, P. 105.

(5) La désinence est une " *unité morphologique utilisée comme marque de genre, pluriel, personne, temps, mode.*" Leon (Pierre) & Bhatt (Parth), *Structure du français moderne*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc, 3^e édition, 2005, P. 316.

7) Les difficultés qui causent l'ambiguïté sémantique

Selon J. Moeschler, l'ambiguïté sémantique " caractérise les mots ayant plusieurs sens, qu'ils soient ou non apparentés : baie, carrière, pêche".⁽¹⁾ En d'autres termes, la polysémie est la source de l'ambiguïté sémantique. De plus, C. Fuchs signale deux autres difficultés qui causent l'ambiguïté sémantique ; ce sont la difficulté de la hiérarchisation des opérateurs et le calcul des types de procès.⁽²⁾

7.1) La difficulté des termes polysémiques

La polysémie représente un phénomène linguistique où l'ambiguïté sémantique trouve son origine. Selon E. Pauly, la polysémie est définie comme " la propriété, pour une unité linguistique, de posséder plusieurs sens, différents mais apparentés."⁽³⁾ au niveau du signe, " on dira qu'un seul signifiant est en relation avec plusieurs signifiés."⁽⁴⁾ Constatons l'exemple ci-dessous :

«Elle aime le café.»⁽⁵⁾

Dans l'énoncé ci-dessus, le mot "café" est polysémique car il possède plusieurs significations, il peut désigner ; a) les graines du caféier, b) la boisson obtenue à partir de ces graines, c) la couleur que cette boisson représente. On représentera le terme *café* de la façon suivante :

(1) Moeschler (Jacques), *Temporalité et causalité : « Cahiers de linguistique française*», Faculté des lettres, Université de Genève 2003, P. 292.

(2) Fuchs (Catherine), *L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives*. Op.Cit, pp.3-16.

(3) Pauly (Émile), *La Polysémie : Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie*, Paris, L'Harmattan, 2010, P.15.

(4) Arrivé (Michel), Gadet (Françoise), Galimiche (Michel), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique de linguistique française*, Flammarion, Paris, 1986.

(5) Méthode (Bienvenue), 1^{ère} année préparatoire, P. 76.

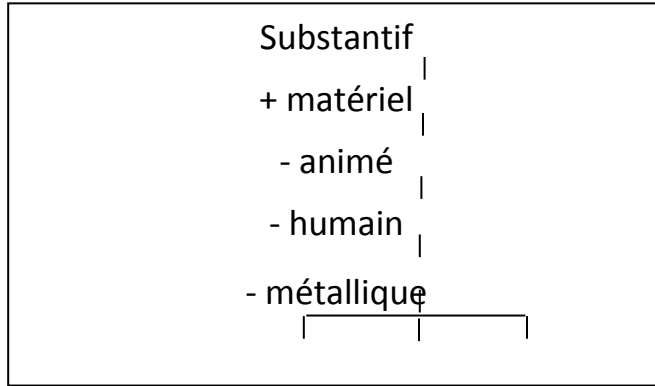


Figure 1 : Les divers sens du mot café

7.1.1) Les caractéristiques des termes polysémiques

En premier lieu, les sens du mot polysémique " présentent suffisamment de traits communs (notamment génériques) pour constituer une seule unité lexicale (et justifier leur regroupement sous une même entrée lexicale dans un dictionnaire."⁽¹⁾ Citons par exemple le mot "fille" qui a plusieurs acceptions actualisées dans les trois phrases suivantes :

1- «Je m'appelle Nada. Je suis une fille.»⁽²⁾

2- «Charlotte est une belle jeune fille.»⁽³⁾

3- «Il faut offrir des livres à votre fille.»⁽⁴⁾

Dans le premier exemple, le mot "fille" est un terme générique opposé au terme "garçon". Dans le deuxième, il désigne une jeune femme célibataire. Il signifie, dans le troisième, une enfant du sexe féminin par rapport à ses parents, il est opposé au terme "fils". Ainsi, nous remarquons que les sens du mot "fille" désignent en commun une personne de sexe féminin et ne se différencient que par des traits spécifiques qui déterminent le statut du mot.

(1) Riegel (Martin) & Pellat (Jean-Christophe), *Op.Cit*, P. 559

(2) Méthode (Le français simple), 1^{ère} année préparatoire, P. 9.

(3) Méthode (Bien joué), 5^e année préparatoire, P. 10.

(4) Méthode (champion), 2^e année secondaire, P. 30.

L'autre caractère qui distingue les termes polysémiques est que " *il est possible de dériver l'un des sens à partir d'un autre, même si le classème (ou sème générique) change*"⁽¹⁾ Considérons par exemple les sens du mot " bureau" dans les deux phrases suivantes :

«*Sur le bureau, il y a une lampe.*»⁽²⁾

« *Et je trouve Farid dans le bureau du directeur.*»⁽³⁾

Dans le premier exemple, le mot "bureau" signifie une table sur laquelle on écrit ou on travaille. Dans le deuxième exemple, le mot "bureau" désigne une pièce où est installée la table de travail. Selon ces sens, il est à noter que le deuxième sens est dérivé à partir du premier.

7.1.2) La classe des mots polysémiques

Selon P. Larrivée, la polysémie est " *un phénomène linguistique central, affectant toutes les classes de mots*"⁽⁴⁾ Prenons les exemples suivants :

1- « *Le ballon est dans la boîte.*»⁽⁵⁾

2- « *Tes chaussures, tu les mets dans l'entrée et ton blouson, tu le mets dans la chambre.*»⁽⁶⁾

3- « *Paul est bavard.*»⁽⁷⁾

4- « *Vous avez encore faim?*»⁽⁸⁾

5- « *Nicolas et Pauline regardent un album de photos.*»⁽⁹⁾

(1) Méthode (champion), 2^e année secondaire, P. 560

(2) Méthode (Club @dos plus 2), 2^{ème} année secondaire, P. 69.

(3) Méthode (Bienvenue), 2^e année préparatoire, P. 42.

(4) Larrivée (Pierre), *Une histoire du sens : panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, P.117.

(5) Méthode (Le français simple), 2^{ème} année préparatoire, P.1 9.

(6) Méthode (Club @dos plus 2), 2^{ème} année secondaire, P. 118.

(7) Méthode (Club @dos plus 1), 1^{ère} année secondaire, P. 29.

(8) Méthode (Club @dos plus 3), 3^{ème} année secondaire, P. 48.

(9) Méthode (Bien joué), 5^e année préparatoire, P. 6.

Nous pouvons expliquer et interpréter les exemples précédents à travers le tableau suivant où nous indiquons le mot polysémique, sa classe et ses divers acceptions⁽¹⁾ dans la phrase:

Exemple	Mot	Classe	Divers acceptions dans la phrase
1-	ballon	nom	<ul style="list-style-type: none"> - grosse balle à jouer. - vessie de baudruche ou de caoutchouc léger gonflée d'air ou de gaz. - verre à boire de forme sphérique. - appareil électrique de production d'eau chaude à réservoir. - récipient de verre sphérique. - aérostat de taille variable, utilisé à des fins scientifiques, sportive ou militaire.
2-	mets (mettre)	verbe	<ul style="list-style-type: none"> - placer quelque chose dans un endroit déterminé. - disposer sur le corps, revêtir.
3-	bavard	adjectif	<ul style="list-style-type: none"> - qui parle beaucoup, souvent inutilement. - incapable de garder un secret.
4-	encore	adverbe	<ul style="list-style-type: none"> - toujours. - de nouveau. - aussi.
5-	de	préposition	<ul style="list-style-type: none"> - exprime un rapport de contenu. - exprime un rapport de genre, espèce.

(1) Pour citer les différentes acceptions de ces mots, nous avons consulté les dictionnaire : le petit Robert, Larousse compact et quelques dictionnaires en ligne.

7.2) La difficulté de la hiérarchisation des opérateurs

Selon J. Dubois, " *on appelle opérateur un élément linguistique vide de sens qui sert à constituer une structure syntaxique. On dit ainsi que la copule être est un opérateur existentiel dans la phrase prédicative : Pierre est heureux.*"⁽¹⁾ Parmi les opérateurs, C. Fuchs cite " *les opérateurs de négation, d'interrogation, de conjonction, de disjonction, de quantification, ou d'autres relations logiques*"⁽²⁾ On rencontre cette difficulté quand il y a, dans la phrase, deux ou plusieurs opérateurs qui sont hiérarchisés d'une façon provoquant une ambiguïté où " *le récepteur peut hésiter sur la portée respective des différents opérateurs.*"⁽³⁾ Donnons les exemples suivants qui montrent cette difficulté :

1- « *Je ne vois rien.* »⁽⁴⁾

2- « *Elle ne viendra pas chez vous ce soir parce qu'elle a très mal à la tête.* »⁽⁵⁾

3- « *Sophie et Emile ont téléphoné à leur cousine Cathy.* »⁽⁶⁾

Dans le premier exemple, l'opérateur de négation (*ne...rien*) joue avec la quantification de l'action niée dans la phrase. Au cas où la quantification du fait nié est totale, la phrase accepte l'interprétation suivante : *Le locuteur est atteint de cécité.* Mais au cas où la quantification du fait nié est partielle, la phrase a l'interprétation suivante : *il n' y a rien dans le champ de vision du locuteur ou il ne voit pas l'objet indiqué.*

(1) Dubois (Jean) et al, *Op.Cit*, P. 335.

(2) Fuchs (Catherine), Les ambiguïtés du français, *Op.Cit*, P. 140

(3) Ibid

(4) Méthode (champion), 2^e année secondaire, P. 85

(5) Ibid, P. 56.

(6) Méthode (Club @dos plus 3), 3^{ème} année secondaire, P. 118.

Quant au deuxième exemple, il y a une interaction entre l'opérateur de négation (*ne ..pas*) et l'opérateur de causalité (*parce que*). Ce dernier suscite une ambiguïté parce que on ne le précise pas si c'est une cause confirmée ou une cause niée. En conséquence, cet énoncé peut être interprété de deux manières; *le mal à la tête est la cause qui l'entrave à venir ce soir chez eux* ou *le mal à la tête n'est pas la cause qui l'empêche de venir chez eux mais il y a une autre cause*.

En ce qui concerne le dernier exemple, l'ambiguïté se limite à un seul opérateur. C'est l'opérateur de détermination (*leur*) qui a un double aspect : collectif ou distributionnel. Cet énoncé accepte donc les deux interprétations suivantes :

- *Sophie et Emile ont téléphoné ensemble à leur cousine Cathy.* → aspect collectif

- *Sophie et Emile ont téléphoné isolément à leur cousine Cathy.* → aspect distributionnel

7.3) La difficulté des types des procès et des actants.

Le mot procès désigne une " *action exprimée par le prédicat dans un énoncé. Ce procès met en jeu des actants et des circonstants.*"⁽¹⁾ et les actants sont, selon L. Tesnière, "les personnes ou les choses qui participent à un degré quelconque au procès."⁽²⁾ Les procès et les actants sont classés de plusieurs manières, nous suivons la classification de C. Fuchs⁽³⁾ qui est étudiée dans les points suivants :

◆ un procès statif qui " *n'intègre pas le sujet dans un agencement prédicatif dynamique [...] mais dans un rapport locatif, concret*

(1) Naguib Aref (Mohammed), *Dictionnaire de linguistique générale*, Tanta, Librairie Nationale Moderne, 2004, P. 158.

(2) Tesnière (Lucien), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck , 1959, chapitre 50, P.105.

(3) Fuchs (Catherine), Les ambiguïtés du français, *Op.Cit*, PP. 148: 158.

et abstrait⁽¹⁾ avec un premier actant non-agentif qui n'agit pas pour l'achèvement du procès / un procès dynamique qui est composé d'accomplissements, d'achèvements et d'activités avec un premier actant agentif qui est " *conçue comme contrôlant un procès et qui spécifie ce procès comme une action ou une activité*"⁽²⁾. Étudions l'exemple suivant :

« *Ce chat, il me terrorise toujours.* »⁽³⁾

Dans l'exemple ci-dessus, la mise en relation, d'un côté, du procès statif avec un actant non-agentif et, d'autre part, du procès dynamique avec un actant agentif, suscitent une double lecture comme le montre le tableau suivant:

Procès	Actant	Interprétation
Statif	Non-agentif	Ce que le chat est (son apparence, son état, et pas ses actes) terrorise le locuteur.
Dynamique	Agentif	Ce que le chat fait (ses actes et ses comportements et pas son état) terrorise le locuteur.

◆ un procès réparti ou non réparti mis en interaction avec un actant pluriel comme l'indique la phrase suivante :

« *Les deux hommes se sont battus au couteau.* »⁽⁴⁾

Cette phrase met en interaction un actant pluriel avec deux procès dont l'un est réparti et l'autre non réparti avec l'idée de réciprocité. Cette idée de répartition suscite la double lecture suivantes :

(1) Riegel (Martin), *L'adjectif attribut*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, P.68.

(2) Fuchs (Catherine), *La linguistique cognitive*, Paris, Ophrys, 2004, P.243.

(3) Méthode (Bien joué), 6^e année préparatoire, P. 58.

(4) Méthode (champion), 3^e année secondaire, Cahier d'exercice, P. 17.

- chacun de ces deux hommes s'est battu au couteau avec d'autres hommes (dans la rue, dans le voisinage...) → procès réparti
- Les deux hommes se sont battus au couteau entre eux. → procès non réparti
- ◆ procès dynamique avec un processus intentionnel ou non-intentionnel comme le montre l'exemple ci-dessous :

« Ils ont quitté leur pays avec beaucoup de regrets. »⁽¹⁾

Dans l'énoncé précédent, un procès dynamique est mis en relation avec un processus⁽²⁾ intentionnel ou non-intentionnel, d'où la double lecture de cet énoncé comme l'indiquent les deux interprétations suivantes :

- Ils ont quitté leur pays de leur plein gré pour une certaine cause. → processus intentionnel
- Ils ont quitté leur pays contre leur gré, sur ordre d'une autorité supérieure. → processus non-intentionnel

8) Conclusion

Dans notre étude, nous avons abordé le phénomène de l'ambiguïté linguistique en mettant l'accent en particulier sur ses trois types suivants : l'ambiguïté phonétique, l'ambiguïté morphologique et l'ambiguïté sémantique. Nous avons essayé de montrer les difficultés qui causent ces trois types. D'ailleurs, nous avons appliqué cette étude sur les énoncés hors contexte parce que ce dernier peut lever l'ambiguïté. Nous avons choisi comme champ d'application les méthodes du français langue étrangère enseigné aux élèves des cycles primaire, préparatoire et secondaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement en Égypte.

⁽¹⁾ Méthode (champion), 3^e année secondaire, P. 79.

⁽²⁾ un processus désigne une suite d'événements liés les uns aux autres.

L'analyse de ce phénomène nous a révélé quelques résultats. Ainsi, nous les passons en revue dans les points suivants :

- L'ambiguïté existe lorsque l'énoncé peut avoir plusieurs interprétations ou différentes significations.
- Il y a plusieurs distinctions de l'ambiguïté linguistique ; intentionnelle et non intentionnelle, virtuelle et effective.
- Les ambiguïtés peuvent être de différents types : phonétique, morphologique, sémantique, syntaxique, référentielle, prédicative ou pragmatique.
- Les difficultés qui causent l'ambiguïté phonétique sont la difficulté du découpage de séquences homophones, la difficulté de la liaison et la difficulté des termes homophoniques.
- Les difficultés qui causent l'ambiguïté morphologique sont la difficulté des termes polycatégoriels, la difficulté des termes homographiques et la difficulté des termes à maintes valeurs.
- Les difficultés qui causent l'ambiguïté sémantique sont la difficulté des termes polysémiques, la difficulté de la hiérarchisation des opérateurs et la difficulté des types des procès et des actants.
- Notre étude peut être une ouverture sur d'autres études concernant les autres types de l'ambiguïté linguistique dans les énoncés hors contexte comme les ambiguïtés syntaxique, pragmatique et référentielle.

9) Bibliographie

■ Corpus (Méthodes du français enseignées en Égypte)

- Conseil pédagogique et éditorial, *Club @dos plus*, méthode de français, première/ deuxième/ troisième années secondaire, Dar El Nashr Horizons, Giza.
- -----, *Bienvenue*, méthode de français, première/ deuxième/ troisième années préparatoire, Dar El Nashr Hatier, Le Caire.
- -----, *Le Français simple*, méthode de français, première/ deuxième/ troisième années préparatoire, copie électronique.
- Gislon (Carla) & Grazia Selle (Maria) & Jamet (Jean-Christine) & Gruneberg (Anne), *Bien joué*, méthode de français, cinquième/ sixième années primaires, Hachette, Paris.
- Monnerie-Goarin (Annie) & Sirejols (Évelyne), *Champion*, méthode de français, première langue, deuxième/ troisième années secondaire, CLE international, Paris.
- Samson (Colette), *Alex et Zoé et compagnie*, méthode de français, troisième année primaire, CLE international, Paris.

■ Ouvrages généraux

- Abry (Dominique) & Veldeman-Abry (Julie), *La phonétique*, Paris, CLE international, 2007.
- Arrivé (Michel), Gadet (Françoise), Galimiche (Michel), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique de linguistique française*, Flammarion, Paris, 1986.
- Ballard (Michel), *Versus : la version réfléchie (anglais-français)*, Paris, Ophrys, 2003.
- Dansereau (Diane), *Cours de phonétique et de prononciation*, USA, Heinle, 2006.

- Fuchs (Catherine), Les ambiguïtés du français, Paris, Ophrys, 1996.
 - -----, La linguistique cognitive, Paris, Ophrys, 2004.
 - Grevisse (Maurice) & Goosse (André.), Le bon usage. Grammaire française, Bruxelles, de Boeck, la 14^e édition, 2008.
 - Larrivée (Pierre), Une histoire du sens : panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal, Bruxelles, Peter Lang, 2008.
 - Leon (Pierre) & Bhatt (Parth), Structure du français moderne, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc, 3^e édition, 2005.
 - Martinet (André), Linguistique. Guide alphabétique, Paris, Denoël, 1969.
 - Martinie (Bruno) & Wachs (Sandrine), Phonétique en dialogue, Paris, CLE International, 2006.
 - Pauly (Émile), La Polysémie : Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie, Paris, L'Harmattan, 2010.
 - Polguère (Alain), Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales, 3^{ème} édition, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016.
 - Riegel (Martin) & Pellat (Jean-Christophe), Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 1994.
 - Riegel (Martin), L'adjectif attribut, Paris, Presses universitaires de France, 1985.
 - Tesnière (Lucien), Éléments de syntaxe structural, Paris, Klincksieck, 1959, chapitre 50.
- **Revue et périodiques**
- BASTUJI, J., "Contraintes, pièges et plaisirs de l'ambiguïté: le sens comme construction/ déconstruction/ reconstruction", Modèles linguistiques, Tom5, Fasc2, 1983, P. 85-108.

- Boutet (Josyane), *Activité de langage et activité de travail*, in *Futur Antérieur* 16, 1993, P.54. disponible sur : (<https://www.multitudes.net/Activite-de-langage-et-activite-de/>).
- Fuchs (Catherine), *L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives*. L'ambiguïté, Jun 2009, Nanterre, France, pp.3-16. Hal-00551367ff. disponible sur : (<https://core.ac.uk/download/pdf/20653625.pdf>).
- Fuchs (Catherine), *Introduction: la signification linguistique appréhendée à travers l'ambiguïté et la paraphrase*, in *Modèles linguistiques*, 1983, Tom5, Fasc2, P. 3-12.
- -----, *Introduction: ambiguïté, paraphrase et langage en acte*, in *Modèles linguistiques*, 1988, Tom10, Fasc2, P. 7-8.
- Landheer (Roland), *L'ambiguïté : un défi traductologique*, *Meta*, Vol 34(1), PP.33-43. Disponible sur : ([https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1989-v34-n1 meta323/003395ar/](https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1989-v34-n1-meta323/003395ar/)).
- Le Goffic (Pierre), *Ambiguïté et ambivalence en linguistique*, *DRLAV*, 27, 1982, 83-105. Disponible sur : (https://www.persee.fr/doc/drlav_07549296_1982_num_27_1_983), consulté le 2 mars 2022.
- -----, *Qu'est-ce qu'un énoncé ambiguë?*, *Modèles linguistiques*, 2/1, 1980, P.107-126.
- Moeschler (Jacques), *Temporalité et causalité*, «Cahiers de Linguistique Française» 25, Genève, Département de Linguistique – Faculté des Lettres – Université de Genève, 2003, P. 292. Disponible sur : (<http://journals.openedition.org/studifrancesi/36878>).
- Morgadinho (Helena) & Venet-Paillard (Anne-Laure), *Construction de dictionnaires mocosystémiques*, *Modélisation, systémique, traductibilité*, *Revue Bulag*, N° 28, 2003, P. 171.

- Remi-Giraud (Sylvianne), France d'en haut/ France d'en bas: Raffarin tout terrain, *Proximité, Revue Mots. Les langages*, 3e édition, 2005, P. 316. Disponible sur : (<https://journals.openedition.org/mots/180>).

☐ Webographie

- López Díaz (Montserrat), *De la langue au discours :l'ambigüité et l'équivoque*, Les chemins des textes, 1998, PP.114-122.Disponible sur : (https://www.researchgate.net/publication/43949838_De_la_langue_au_discours_l'ambiguite_et_l'equivoque).

☐ Dictionnaires consultés

- Dubois (Jean) et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2002, P. 234.
- Naguib Aref (Mohammed), *Dictionnaire de linguistique générale*, Tanta, Librairie Nationale Moderne, 2004, P. 158.